



APPEL À CONTRIBUTION

« *Les avenues de la finance environnementale africaine* »

La cinquième édition de la *Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement* éditée par l'association Jeunesse Africaine pour l'Environnement est consacrée à la finance environnementale en Afrique, et sera publiée en Décembre 2022.

I- **Argumentaire**

La protection de l'environnement en Afrique est un enjeu sociétal qui reste avant tout, dominé par des logiques économiques et financières. En effet, la dégradation des différents aspects de l'environnement affecte économiquement les Etats africains dans leur diversité, tout en fragilisant leurs tissus socio-économiques. Aussi, la mise place d'un mécanisme général de financement de la protection de l'environnement au sein du PNUE, en vertu du principe de la responsabilité commune mais différenciée, semblait compenser la participation du continent africain à la préservation de l'équilibre planétaire, autant que, l'avènement des mécanismes financiers liés aux multiples régimes environnementaux, paraît traduire l'intérêt de la finance dans la garantie de l'équilibre écologique.

Cet encrage financier de la protection de l'environnement, au-delà de son importance, reste cependant complexe pour un certain nombre de raisons. D'abord, l'Afrique reste un continent assez dépendant dans le financement de la protection de ses écosystèmes. L'opacité de ses sources de financement pose également des difficultés en matière d'accès par les différents acteurs à ces ressources. La réduction de l'aide publique au développement et la tentative des pays occidentaux d'y déduire les ressources nécessaires à la protection de l'environnement, fragilisent également les efforts de protection en Afrique.

Ensuite, l'effervescence des acteurs de la société civile et des Etats sur les questions financières, interroge sur les usages environnementaux des fonds alloués en faveur de la protection de l'environnement. Tout se passant comme si, l'allocation de ces fonds, conduisait directement à la reconstitution de l'environnement. D'ailleurs, la corruption et les détournements des deniers publics dont les Etats africains sont accoutumés, interpelleraient sur le contrôle et la sécurisation des financements alloués à la protection de l'environnement.

Enfin, le financement de la protection de l'environnement interroge la pertinence des projets susceptibles d'impacter positivement sur l'état de l'environnement. Il est en effet indispensable d'évaluer la nature des projets à financer par rapport à un objectif de protection. Or, les acteurs de protection de l'environnement en Afrique semblent encore moins sensibles à la qualité des projets susceptibles de produire des effets positifs au sein de la nature. Ce qui de toute évidence, pourrait avoir une incidence négative sur les fonds et affecter le processus de protection de l'environnement.

Le présent appel à communication se propose d'examiner le processus de financement de la protection de l'environnement dans ses sources et ses modalités d'accès par les acteurs de protection en Afrique, en questionnant les usages et la nature des projets qui en sont mobilisés, dans l'optique d'une optimisation de la protection de l'environnement.

## II- Axes de recherche

Les contributions se focaliseront sur les axes suivants :

- Politiques régionales et sous-régionales en matière de finance environnementale ;
- Institutions de la finance africaine verte ;
- Initiatives des pouvoirs publics ;
- Prise en compte de la finance environnementale dans les orientations gouvernementales ;
- Investissements verts en Afrique.

En dehors des axes proposés, d'autres approches peuvent être explorées.

Bibliographie indicative :

Étienne Espagne, Luc Jacolin et Florian Léon, « Quels financements pour l'Afrique face au changement climatique ? », Décryptage, ideas4development, 29 juin 2021 : <https://ideas4development.org/financement-changement-climatique-afrique/>

Le Point, « Quand la finance africaine s'empare du défi de la biodiversité », 14 juin 2022 : [https://www.lepoint.fr/afrique/quand-la-finance-africaine-s-empare-du-defi-de-la-biodiversite-14-06-2022-2479512\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/quand-la-finance-africaine-s-empare-du-defi-de-la-biodiversite-14-06-2022-2479512_3826.php)

Banque Européenne d'Investissement, *La finance au service de l'Afrique : un développement vert, intelligent et inclusif du secteur privé*, 18 novembre 2021, 162p : [https://www.eib.org/attachments/publications/economic\\_report\\_finance\\_in\\_africa\\_2021\\_fr.pdf](https://www.eib.org/attachments/publications/economic_report_finance_in_africa_2021_fr.pdf)

Patel, S, Steele, P, Kelly, L et Adam, J-P., *Financement innovant pour l'Afrique: Exploiter la dette en faveur du climat et de la nature*, IIED, Londres, 2021, 48p : <https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/2021-10/20486iiedFR.pdf>

## III- Modalités de contribution et normes de rédaction

Le **résumé en français et en anglais** doit contenir chacun un maximum de **200 mots** et écrits au format suivant : times new roman, taille de police 12, interligne simple. Le titre doit être concis et informatif (ne pas poser une question). Tous les mots, d'une autre langue autre que le français, doivent être mis en italique. **5 mots-clés** maximum doivent être également indiqués.

La proposition d'article doit être accompagnée d'une brève biographie de l'auteur et elle ne doit pas être publiée auparavant, ni être en cours de publication. Elle doit être envoyée en version électronique Word à l'adresse suivante : [contact@association-jae.com](mailto:contact@association-jae.com).

Les articles soumis doivent être exclusivement compris entre 7 à 12 pages maximum, en y incluant en en-tête la qualité de l'auteur (prénom/nom, situation académique, fonction et courriel). Le texte doit être en interligne 1,5, le texte justifié avec une police times new roman et taille de police 12. Les références bibliographiques sont obligatoires et doivent être mises en notes de bas de pages (times new roman, taille 10, interligne simple).

## IV- Calendrier

- Date limite de soumission des résumés d'article : **20 septembre 2022** ;
- Date de communication de la liste des contributeurs retenus : **1<sup>er</sup> octobre 2022** ;
- Date limite d'envoi des contributions intégralement rédigées : **18 novembre 2022** ;
- Publication du numéro : **Fin décembre 2022**.

Nous vous prions de nous envoyer le résumé de votre proposition d'article au plus tard le **20 septembre 2022**, qui devra présenter le sujet et la problématique proposés. Les auteurs des articles retenus seront informés avant le **1<sup>er</sup> octobre 2022** et devront soumettre leur article définitif au plus tard le **18 novembre 2022**.

Les contributions volontaires, à publier dans la rubrique VARIA, sont également les bienvenues.

Pour nous adresser votre article : [contact@association-jae.com](mailto:contact@association-jae.com).

## V- Equipe de la revue

### Comité scientifique

- **Nadine MACHIKOU** : Professeure titulaire de science politique et chercheure au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives, Université de Yaoundé II, LASPAD de l'Université Gaston Berger (Cameroun)
- **Jean-Claude TCHEUWA** : Professeur titulaire, Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Mostefa MAOUENE** : Professeur de droit privé et sciences criminelles, Enseignant-chercheur, Faculté de droit et des sciences politiques, Université Djillali Liabès (Algérie)
- **Emnet BERHANU GEBRE** : Docteure en droit, Consultante et chercheure en droit international, européen et des droits de l'Homme spécialisée en études migratoires à l'Organisation internationale pour les migrations (Ethiopie)
- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit et assistant en droit international, Université Yaoundé II (Cameroun)
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN** : Docteur en droit public, Chercheur au CeDAT/FADESP, Juriste spécialiste de l'environnement, Faculté de Droit et de Sciences Politiques – Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- **Williams TABEKO** : Chargé de cours de l'Université de Maroua, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie-Psychologie (Cameroun)
- **Melkide HOSSOU** : Docteur en Droit public, Chargé d'enseignement, Institut de Droit de l'environnement (CNRS, UMR 5600, EVS-IDE), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- **Yacoub BITOCHO** : Manager de RSE Bénin et Chercheur au C.M.H. pour la recherche en droit public de l'Université Paris Cité (France)
- **Olivier TREMOUILLE** : Directeur Business Application Power Conversion (France)
- **Alioune GUEYE** : Environnementaliste-Haleutique (Sénégal)
- **Kany Abiba Nelly Carla TOURE** : Enseignant-Chercheur UFR Sciences Economiques et Gestion, Université Félix Houphouët Boigny, Consultante en *Corporate Sustainability* pour l'Afrique de l'ouest (Côte d'Ivoire)
- **Éric Franklin KAMDJO** : Expert en management environnemental et développement durable de l'Institut des relations internationales du Cameroun et de l'université ça-foscari de Venise, spécialiste en gestion déchets plastique & directeur des opérations de l'industrie Name-recycling (Cameroun)

### Comité de rédaction

- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Chargé de cours à l'université de Yaoundé & Maître assistant CAMES
- **Carine EDOU** : Documentaliste et assistante-chercheure
- **Noël Romuald MEKE** : Docteur PhD en Science Politique et enseignant-chercheur au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives de l'Université de Yaoundé II SAO
- **Astride Ronny AVOULOU ETOUA** : archiviste documentaliste
- **Ulrich Aurélien METENDE** : Docteur en Philosophie à l'Université de Yaoundé-I et Chercheur au *The Muntu Institute* (African Humanities and social sciences)
- **Hervé MVONDO** : Docteur Ph. D en droit des affaires de l'université de Yaoundé II Soa Cameroun - Chef de laboratoire environnement et développement, et point focal de son centre de recherche auprès de l'OAPI
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II
- **Maurice MWAIYANGA NGBANGA** : ingénieur environnementaliste et activiste
- **Deborah MAKONDA** : Juriste, diplômée en Master 2 droit privé des affaires en partenariat avec L'ESSEC à l'université de Cergy-Pontoise
- **Joël MOUDIO MOTTO** : Enseignant-chercheur en science politique – Analyste en gouvernance au *Nkafu Policy Institute*

### Directrice de publication

- **Chancia IVALA PLAINE** : Juriste – Présidente de *Jeunesse Africaine pour l'Environnement*, Directrice de publication.